



## Compte-rendu

### Méthodologie : entretien semi-directif des habitants

#### des communes « Cocorisco »

(Action de la tâche 5)

Du 18 octobre 2011, Salle de réunion GEOMER

---

**Objectif :** Présentation du guide méthodologique de mise en œuvre des entretiens semi-directifs (Elaboration : Frédérique Chlous-Ducharme, Elizabeth Michel-Guillou, Nathalie Krien) menés dans le cadre de la tâche 5 et échanges avec les chercheurs des autres tâches du projet en vue d'enrichir le guide

**Participants :** Frédérique Chlous-Ducharme (GEOARCHITECTURE), Véronique Cuq (GEOMER), Nicolas Guidicelli (GEOMER), Bernard Hallegouët (GEOMER), Alain Hénaff (GEOMER), Nathalie Krien (CRPCC), Catherine Meur-Ferec (GEOMER), Elizabeth Michel-Guillou (CRPCC), Manuelle Philippe (AMURE), Yann Rabuteau (ALLEGANS), Brigitte Van Vliet-Lanoë (DO)

---

FCD : **Présentation du guide** : Le guide d'entretien va permettre de mener un travail sur les représentations sociales, sur les représentations de l'environnement où vivent les individus interrogés. L'idée est de réaliser un certain nombre d'entretiens avec la population dans un premier temps puis avec les élus, les gestionnaires (ou autres) dans un second temps. C'est essayer d'appréhender s'ils ont une expérience, connaissance et représentation, ici en l'occurrence de ce que l'on nomme les risques côtiers. C'est voir comment ils construisent cette connaissance, leurs expériences personnelles...

FCD, EMG, NK : Proposition d'un guide d'entretien des habitants à partir d'une carte ou d'une photo. Réflexions sur le support à mener. Quel support est privilégié par l'habitant ? Ce support lui permet de préciser son discours.

Il s'agit donc d'un entretien semi-directif en 4 parties qui doit durer environ une heure. Avant ces 4 parties « thématiques » de l'entretien, le *cadre contractuel* doit être expliqué : comprendre qui l'on est (l'enquêteur), qu'est ce que l'on fait. Préciser que l'entretien est anonyme. S'en suit alors la *consigne inaugurale* qui permet de démarrer le questionnement dirigé par les 4 thèmes principaux et sous thèmes qui les composent. L'entretien se termine par le *talon sociologique* qui permet de connaître les caractéristiques de la personne → mise en correspondance du discours.

Cette réunion permet donc d'expliquer le travail d'enquête menée dans la tâche 5 et d'enrichir le guide par les contributions des autres chercheurs du projet.

Dans le *cadre contractuel* : suppression des termes « risques d'inondations et d'érosion », « risques côtiers » qui vont orienter le discours → remplacement par « environnement ». Qu'est ce qu'on peut dire ou pas pour orienter les réponses ?

On ne doit pas imposer la notion de risque. Il faut essayer de comprendre le rapport au territoire. C'est à l'habitant de construire son discours. L'enquêteur est là dans un but d'écoute. Cependant les thèmes et sous thèmes sont là pour ne pas oublier de points importants utiles au projet.

MP : Doit-on suivre les thèmes et sous-thèmes ?

FCD, CMF : Non, il ne s'agit pas d'un ordre imposé mais plutôt d'un « pense-bête », faire penser à l'habitant des éléments qu'il aurait pu oublier. Dans un entretien semi-directif, c'est à l'enquêteur de suivre, ce n'est pas l'interviewé qui se met dans la cohérence de l'enquêteur. L'idée, c'est que l'on part de l'habitation et de lui-même l'habitant va parler **ou non** des risques et de la mer. Sinon on l'oriente vers le deuxième thème « vécu personnel de tempêtes » (« tempête » est le terme utilisé principalement dans la presse), puis le troisième « les risques sur votre commune » et enfin le dernier grand thème « connaissance de dégâts dus à la mer (non vécus personnellement sur la commune)».

EMG : Si l'habitant parle de risques dès le départ, on commence donc par le dernier thème. C'est l'enquêteur qui s'adapte.

CMF : Si l'habitant parle de risques de délinquances ?

EMG : Une fois que l'habitant a terminé son discours → « est-ce qu'il y a d'autres risques sur votre communes ? ». Cependant si l'habitant parle de maladies graves, d'accidents de la circulation, de « vipères venant du jardin mal entretenu du voisin », on le laisse s'exprimer.

CMF : N'y a-t-il pas une orientation tout de même en parlant de tempêtes avant le grand thème sur le risque ?

EMG : Cela influence vraisemblablement.

BH : Il n'apparaît pas dans les thèmes et sous thèmes la notion de continuité territoriale que les habitants n'entretiennent pas physiquement avec le continent. Comment ils se la représentent ? Cela est important, il peut exister des problèmes de ravitaillement.

FCD : L'habitant peut répondre à cette interrogation dans le premier thème « habitation » via les sous thèmes « critères de choix de la communes » et « atouts et inconvénients ». Ce sont les habitants qui estiment ce qui est important pour eux → Quels sont les priorités pour les individus (un port sûr, un certain développement économique) et où se situent les risques côtiers dans le discours.

EMG : Il ne faut pas avoir d'attentes. Il ne faut pas les orienter. S'ils n'évoquent pas un thème en particulier auquel on souhaiterait pourtant qu'ils répondent : tant pis !

FCD : Les thèmes sont assez larges, ils ne présupposent en rien ce qu'ils vont pouvoir dire.

MP : On ne doit alors jamais donner d'exemples (?).

FCD, EMG : l'entretien semi-directif → On parle le moins possible. On est dans l'écoute. On ne donne pas son avis. On aide à dire. Sinon les gens peuvent avoir l'envie de faire plaisir à l'enquêteur. Les relances peuvent concerner les dates ou alors la répétition de mots. On peut relancer également sur un autre thème qui soit proche. Il s'agit d'une interaction. On rebondit sur le discours mais l'intervention de l'enquêteur doit être minimale.

CMF : L'habitant peut avoir envie de nous écouter aussi ?

EMG, YR : On peut discuter avec l'habitant une fois l'entretien terminé. Il ne s'agit pas d'une conversation.

MP : Comment relancer ? Comment poser concrètement certaines questions, par exemple celle de la qualification de son environnement ?

EMG : Si l'habitant nous répond : « l'environnement physique/naturel/social ? ». On lui répond : « par exemple ».

Remplacement proposé du terme « environnement » par l'expression « cadre de vie ».

MP : Impression que la relance se fait un peu sous l'interprétation de l'enquêteur du terme en question.

EMG, FCD : Si il arrive malgré tout que l'enquêteur, pris dans son élan, donne son avis : tant pis ! Dans tous les cas il faut essayer d'être le plus détendu possible. Il s'agit d'une relation sociale, humaine, naturelle.

BVV : Comment se passe la prise de notes ?

FCD, EMG : Il n'y a pas de prise de notes. L'entretien est enregistré à l'aide d'un dictaphone. Cela est précisé dans le *cadre contractuel* en début d'entretien.

Il ne faut surtout pas interrompre l'habitant. Mieux vaut oublier un thème ou un sous thème. Il faut laisser l'habitant construire son discours. Il ne faut pas commencer par les questions de risques.

VQ : Si l'habitant a un bateau ou un anneau dans le port ? Ce type d'habitant doit être intéressé par la météorologie.

FCD : Cela peut apparaître dans les usages dans le premier thème « habitation ».

FCD : **Tour des sous thèmes pour commentaires :**

[Thème « Habitation »](#)

Le terme « [Propriétaire/locataire](#) » est ajouté à la liste des sous thèmes.

BH : Il est peut être intéressant de noter aussi si les habitants ont une cave, un sous sol.

Les habitants peuvent être loueurs aussi (une partie de la maison peut être louée l'été) ou tenir un gîte.

EMG, YR : « Parlez nous de votre maison » peut être la *consigne inaugurale* → Description de la maison. Il faut essayer d'avoir des précisions aussi sur le « [Parcours résidentiel](#) » et les éventuels déménagements.

[Sous thème « Distance de la mer/proximité par rapport au littoral](#). Comment l'habitant s'imagine : proche/loin de la mer ? Les « pieds dans l'eau » ?

CMF : Il est intéressant de savoir aussi si l'habitant a vue sur la mer, ce fait renforce souvent l'attachement à la mer.

EMG : Cela peut être abordé dans le sous thème « l'importance de la mer » → Est-ce que c'est important pour eux la proximité de la mer ?

YR : La vue sur mer est un des critères d'achat d'une résidence secondaire.

[Sous thème « Investissements \(travaux\)»](#). Est-ce une maison très investi ? → Idée de l'attachement au lieu.

Sous thème « Usages du littoral, éventuellement de l'espace maritime » : Travail, loisirs...

Peut se poser aussi la question de transmission.

BH : Est que l'on pourrait demander à l'habitant d'évaluer économiquement son habitation ?

CMF : Cette demande peut être faite éventuellement à la fin de l'entretien ?

→ Choix de ne pas poser cette question au cours de l'entretien. Informations non nécessaires non plus pour les économistes du projet.

Sous thème « Quartier d'habitation » → Intérêts/rapports aux politiques de la commune. Vision de quartier ? Il y a des hiérarchies qui peuvent se construire au sein des communes. Exemple : Est-ce que l'on accepte de lourds travaux pour un autre quartier...

BVV : C'est le même type de relation qui peut exister entre l'amont et l'aval à l'échelle d'un bassin versant.

EMG, CMF, FCD : Voir comment l'habitant délimite son quartier à partir de la carte (ou photo). Le support est sorti dès le début de l'entretien : à la fin du *cadre contractuel* ou à la *consigne inaugurale*.

EMG : Dessin de la personne ou photo ? Le dessin donne une indication sur l'importance de la mer (notion de carte mentale). Dédramatiser au départ le « talent » du dessinateur et la « qualité » du dessin.

BVV : Le dessin montrerait sa représentation de l'espace.

EMG : Possibilité de travailler avec les 2 supports en fonction des thèmes. D'abord le dessin pour le thème « habitation » puis photo/carte à partir du « vécu ».

→ La carte mentale est un outil très utilisé en psychologie environnementale.

AH, EMG, BVV : On donne un temps imparti à l'habitant pour faire son dessin sur une feuille de format A4. Le dessin peut se faire au début du thème « habitation » en *consigne inaugurale*

→ « Pouvez vous me dessiner votre habitation dans son environnement ? ».

Thème « Vécu personnel de tempêtes (dans la communes ou ailleurs) » : Pour la photo sortie à partir du « vécu », l'intégration du nom des rues, de la mairie et de l'église, par exemple, permettrait de faciliter le repérage pour l'habitant.

AH, EMG : Possibilité de mixer plan et photo. Utilisation de gommettes pour situer les espaces et les objets illustrant le discours de l'habitant.

Utilisation de photos en noir et blanc pour faire ressortir les couleurs ou utilisation de calque/transparent sur photo couleur (A3) avec des marqueurs de couleurs fins → Superposition des calques intéressante. Demander aux personnes d'annoter leurs marquages (dates, espaces concernés, objets...).

Sous thème « Ce qui a été fait pour se protéger » : Exemples : déplacement de meuble, calle en bois...

CMF, AH : Vers qui l'habitant s'est tourné ? Contact de la commune, des pompiers... → Vécu personnel.

Le sous thème protection n'est abordé qu'en fonction de conséquences négatives (dégâts) évoquées ou non.

### Thème « Connaissance de dégâts dus à la mer (non vécus personnellement) sur la commune

BVV : Aspect croyance des habitants : une catastrophe peut être associée à la « colère divine ». L'habitant peut subir ou être plus actif face aux événements.

CMF : Dans le contexte de changement global, on pourrait demander aux habitants s'ils ont l'impression que la fréquence des tempêtes a augmenté ?

FCD, EMG : On ne peut pas poser directement cette question dans cet entretien, c'est l'habitant qui choisit d'en parler ou non dans son discours. On peut seulement lui demander de préciser les dates des événements.

MP : Doute sur la définition de vécu personnel.

EMG : Vécu pour l'habitant = ce qu'il l'a marqué personnellement → même s'il n'était pas présent (?).

Sous thème « Source d'information » : Comment vous le savez ?

Thème « Les risques sur votre commune » : On souhaite aborder les risques de manière générale. Confusion possible entre risque et aléa.

YR : Comment choisit-on les personnes pour l'entretien ?

FCD : On cherche la diversité des personnes interrogées : homme/femme, jeunes/personnes âgées...

Pour l'île de Sein, le maire sera notre relais via CMF pour nous indiquer des personnes.

L'entretien se déroule chez l'habitant.

EMG : Ces entretiens semi-directifs ne sont pas représentatifs de la population mais permettent de voir comment est pensé le risque. Ils vont servir à construire les questionnaires.

NK : Cela nous informe également sur le vocabulaire employé par les habitants.

Le *talon sociologique* clôture l'entretien. Il permet de classer les personnes interrogées par profils sociologiques.

Pour l'île de Sein, FCD et EMG doivent se procurer plusieurs dictaphones. Les personnes se proposant pour participer aux entretiens en plus de FCD, EMG et NK : AH, VQ, NG. Deux entretiens (matin et après midi) potentiellement par enquêteur pour la journée du mardi 6 décembre avant la présentation publique des projets (*Entreprendre dans les îles, étude de fréquentation, Cocorisco...*).